



Carte de séjour vie privée et familiale

Par **adrian**, le **21/12/2012 à 10:00**

Bonjour, je suis algérienne mariée à un marocain, il a la carte de séjour de dix ans et il est en invalidité depuis 1995, je suis rentrée légalement en France, mariée depuis sept ans en France, j'ai déposé le dossier en tant qu'accompagnateur malade, j'ai à chaque fois la carte résident visiteur c'est ma cinquième carte d'un an et j'ai un enfant de trois ans scolarisé, comment dois-je faire pour changer ma situation pour avoir la carte de séjour vie privée et familiale merci de me répondre.

Par **malia**, le **24/12/2012 à 14:50**

bonjour tu prends un dossier à la préfecture

Par **Blidar94**, le **28/12/2012 à 09:52**

Bonjour;
Vous dites que vous êtes mariée depuis 7 ans vous avez un enfant de 3 ans est que votre conjoint est invalide.
Tu peux faire changement de statut de visiteur à vpf. Quand vous allez pour rdv de renouvellement vous faites votre demande.
Sinon si tu as 10 ans en France est que tu peux justifier ça tu vas rentrer dans la régularisation pour 10 ans puisque tu es algérienne.
Bon chance